

prise devra accepter certains sacrifices; mais M. Bennett a raison, et ceci doit se faire.

Un MEMBRE: Il a toujours raison.

Le très hon. M. BENNETT: Non. Ceci doit se faire; et nous l'avons fait. Je sais que l'on pourra dénoncer ces changements; mais comment pourrions-nous nous y prendre autrement pour régler la situation?

Un MEMBRE: Essayez l'embargo.

Le très hon. M. BENNETT: Le problème est si simple que la solution doit rallier d'emblée l'approbation de tous les honorables membres dans cette Chambre. Lorsqu'on découvre un mal et que l'on a les moyens d'y remédier, il y faut remédier, sans quoi l'on manque à son devoir envers la patrie. Nous étions convaincus que cette méthode offrait un remède contre un mal reconnu,—j'affirme que c'est un mal,— nous avons donc recouru à ce remède pour enrayer le mal.

Lorsque nos amis d'en face ont quitté le pouvoir, la balance commerciale adverse se chiffrait à 103 millions de dollars, contre une balance favorable de 120 millions, l'année précédente. Nous n'avons pris la direction des affaires que le 1er août; et comme les perceptions de la douane pendant les premiers six mois de l'année étaient, à peu de chose près, égales aux rentrées des derniers six mois, on peut déduire que les remaniements tarifaires n'ont pas exercé une influence bien marquée sur les droits de douane.

J'aborde ici, parce que le moment s'y prête bien, un autre point signalé cet après-midi par le très honorable représentant. Il a dit: "Voyez comme le commerce a faibli". Les statistiques émanant de la Société des nations indiquent un affaiblissement de 50 p. 100 dans le commerce mondial; n'empêche que le Canada est monté au cinquième rang parmi les autres nations. Seulement il faut tenir compte du changement opéré dans les valeurs. Je suis à me demander si l'on se rend bien compte, au Canada, aujourd'hui, de ce que signifient ces changements de valeur. L'autre jour, j'ai voulu me renseigner à ce sujet et j'ai fait des recherches; j'ai trouvé que depuis quelques années les valeurs ont changé à tel point que les exportations canadiennes, bien que leur volume fût resté à peu près le même, n'avaient plus dans un nombre de cas que 60 p. 100 de leur valeur antérieure, et seulement 50 p. 100 dans un cas. Voilà qui est de la plus haute importance pour notre pays en ce moment. L'on a fait remarquer aussi le fléchissement notable de nos recettes douanières pendant la dernière année; la chose est vraie, mais les honorables députés de la gauche ont-ils pris la peine de constater que d'une seule source, celle des spiritueux, la diminution a été de six millions de

dollars? Si les honorables représentants s'étaient renseignés, ils auraient découvert que les droits perçus de cette source ont tombé de 20 millions de dollars qu'ils atteignaient en 1931, à 14 millions en 1932. De ce seul chef, donc, il y a eu une diminution de 6 millions dans nos recettes; voilà un excellent exemple de la contraction du commerce mondial. Les chiffres publiés par la Société des nations, je le répète, montrent que les échanges internationaux ont diminué de moitié.

M. McINTOSH: Le nôtre a baissé de 60 p. 100.

Le très hon. M. BENNETT: Notre quoi?

M. McINTOSH: Notre commerce.

Le très hon. M. BENNETT: Notre commerce, comme je vais maintenant l'indiquer, consistait surtout en matière première ou en matériaux semi-ouvrés, comme le plomb, le cuivre, le zinc, le blé, la pâte de bois et le papier. Bien qu'il y ait eu une diminution durant les douze derniers mois dans les quantités vendues, il n'en est pas moins vrai que la valeur ne représente qu'environ 60 p. 100 sur les chiffres par unité pour les années précédentes.

Permettez-moi d'aller plus loin. Dans le cas des produits agricoles, nous vendions quelques livres de beurre, et nous vendons maintenant de grandes quantités de ce produit. Mais le prix en est un prix mondial fixé à Londres, en ce qui nous concerne.

M. VALLANCE: Ce n'est pas ce que l'on disait durant la dernière période électorale.

Le très hon. M. BENNETT: Je vous demande pardon. L'honorable député lui-même a peut-être dit autres chose.

M. VALLANCE: Durant la dernière campagne électorale, le très honorable ministre a dit autre chose.

Le très hon. M. BENNETT: J'ai dit ceci, que la moyenne...

M. VALLANCE: Soyez franc, maintenant.

Le très hon. M. BENNETT: Je demanderai à l'honorable député de retirer cette remarque. Le leader de l'opposition a dit qu'il ne souffrirait aucune interruption. Je ne permettrai pas à un honorable député de dire: "Soyez franc." Je demande à l'honorable député de retirer cette parole.

M. VALLANCE: Tout ce que je veux dire, c'est que le très honorable ministre...

Quelques MEMBRES: Retirez cette parole.

M. VALLANCE: ...se montre franc. Durant la dernière campagne...

Quelques MEMBRES: Soyez homme.